



Direction de la Proximité et de la Citoyenneté  
Service Concertation et Conseils de Quartier

**CONSEIL DE QUARTIER  
DE SAINT-LIGUAIRE**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS  
20 AVRIL 2004**

**Présents :**

**Co-présidents :** Annie COUTUREAU.

**Elu municipal :** Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire.

**Membres du Conseil de Quartier :** Philippe AUTRET, Jacques BANQUY, Nadège DOUCET, Anne-Marie FAVREAU, Michel GELIN, Henri GIRARDEAU, Louis GODET, Michèle LABIDOIRE, Josseline MUSCAT, Alain PELAUD, Elisabeth RAFFIN, Patrick ROUSSE, Jean-Baptiste ROUSSEAU, Patrick ROUSSEAU, Denise TROMAS.

**Direction de la Proximité et de la Citoyenneté :** Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe du Service Concertation et Conseils de Quartiers, Annie BONNET, Agent MCSP, Nathalie SENE, Assistante Conseils de Quartier.

**Excusé(e)s :** Nicole GRAVAT, Gérard ZABATTA, Jean CHATELIER, Jean-Michel CORDEAU, Patrick DESBOIS, Alain GOUBAND, Michel NICOLLE, Isabelle PAQUET.

**Absent(e)s :** Patrick FAZILLEAU, Jean-Michel FOUILLET, Martine FROMAGET, Dominique GUIBERT, Yannick METAIS, Alain ROUSSEAU, Patrick VEILLON.

Annie COUTUREAU commence la séance et est interrompue par M. AUTRET qui a préparé un texte non prévu à l'ordre du jour.

**Objet : ouverture de la séance**  
**Introduction prononcée par Philippe AUTRET**

*« Mesdames, Messieurs,  
Bonsoir,*

*Co-Présidente et conseillers vous m'avez demandé de faire court. C'est votre choix. Alors je vais même faire très court. Je prends juste le temps de vous lire ce document, soit 337 mots en 2 minutes et 12 secondes, -je me suis entraîné-.*

*Sachez que vous me placez devant un paradoxe : vous souhaitez une réunion courte, et en même temps, ce Conseil de Quartier est le seul moment d'échange et d'information depuis le précédent, avec vous bien sûr, mais aussi entre nous, les Co-Présidents. Une longue séance ne suffirait de toute façon pas à traiter sérieusement les sujets qui concernent notre quartier, qui de mon point de vue mérite ô combien mieux.*

---

LÀ OÙ JE VIS, J'AGIS ...

*Les conditions pour la conduite d'un Conseil de Quartier digne de ce nom, ne sont pas réunies à mes yeux. Madame la Co-Présidente, je suis l'otage de votre organisation, et co-président de pacotille : il n'y a pas de réunion de travail, les comptes rendus édulcorés, les ordres du jour sont frelatés.*

*Je n'ai ni le pouvoir ni les moyens de gérer ces états de faits, sachant que je ne dispose que de mon bénévolat.*

*Aussi Madame la Co-Présidente, je ne viendrai assurer la co-présidence de ce Conseil, que lorsque vous en aurez appliqué les concepts, à savoir : concertation, dialogue, présence et engagement pour le quartier dont vous avez la Délégation, explications, pédagogie... bref, la Démocratie Participative.*

*En attendant, et bien que ceci méritera une explication, j'éviterai ce soir toute polémique inutile et désagréable pour l'assistance, et je me mets en réserve de co-présidence en rejoignant mes collègues, en simple habitant.*

*En conséquence, je considère comme clos le présent Conseil de Quartier.*

*Chers collègues et Conseillers, vous pouvez maintenant au choix, rentrer chez vous ou bien assister à une réunion publique d'informations municipales.*

*Je vous remercie, et comme vous pouvez le constater, j'ai fait court.*

*Si vous avez des questions ou des commentaires, je suis à votre disposition, n'hésitez pas, les occasions sont rares.*

*Enfin, je tiens absolument à ce que ce texte figure intégralement au compte rendu. »*

#### **Réponse Mairie Annie COUTUREAU**

Nous pouvons très bien traiter les sujets qualitativement avec une bonne organisation. Quant à être l'otage de notre organisation, voyez le concept de la charte. Nous la respectons au mieux. La démocratie est un apprentissage du respect de l'autre, et nécessite à chacun du courage pour pouvoir s'exprimer. C'est cela que je défend avec assiduité, sans artifice mais avec beaucoup de volonté et de rage intérieure.

#### **Objet : Approbation du relevé de conclusion du conseil de quartier du 10 février 2004.**

##### **Remarque d'un conseiller**

Le relevé de conclusion n'évoque pas le fonctionnement du conseil de quartier, il ne reflète pas le vrai débat, ni le malaise qui avait été abordé lors du conseil.

##### **Objet : Formation des conseillers.**

##### **Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau**

Trois thèmes ont été proposés : 1/ Budget. 2/ Relations Conseils de Quartiers/Services/Elus. 3/ Prise de parole et son organisation au sein d'un groupe (destiné aux co-présidents et aux responsables de commissions). Dix conseillers se sont inscrits.

##### **Objet : Réponse à l'état des demandes (se référer aux points du document).**

##### **CENTRE BOURG**

1-2-3-4/ La reprise de la concertation est prévue au 2<sup>ème</sup> semestre 2004, comme décidé entre Fabienne RAVENEAU et la commission voirie du conseil de quartier. La réflexion est arrêtée depuis deux ans.

5/ Eclairage public derrière la salle des fêtes : (fiche de proximité rédigée et signée).

6/ Angle 90 ° sur le rue du Huit Mai : il n'a aura pas d'alignement à priori mais un traitement

spécifique. Plus globalement, concernant la 3<sup>ème</sup> tranche du Centre Bourg, un plan a été remis à Philippe AUTRET. Il a été prévu :

- cheminement piétons,
- cheminement personnes à mobilité réduite,
- aire de jeux,
- espaces verts.

Un sens unique avait été proposé pour la rue, refusé par les riverains.

7/ Affectation Zone « NAH » en centre bourg : à intégrer dans la réflexion de la commission PLU. Pour toute question du Conseil de Quartier, Marielle GOLFIER est à sa disposition.

8-11/ Eglise : le conseil demande une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite à l'intérieur de l'édifice et une place « handicapée » (fiche de proximité établie lors de ce conseil). Les travaux seront faits en régie.

Eglise (réfection des façades) : réunion avec Jean-Pierre SALMON, Frédéric CARON et les membres de la commission : une estimation sera réalisée pour les travaux à réaliser et le conseil de quartier statuera. Cette réfection sera en harmonisation avec l'environnement et le jardin.

12/ Position de la Ville de Niort quant au devenir de La Poste : en effet celle-ci est souvent fermée le samedi, parfois la semaine, sans que les léodgariens aient été prévenus auparavant. La Ville de Niort ne peut intervenir, seul le Groupement Départemental décidera de l'avenir de La Poste. Toutefois un rendez-vous est en cours entre Annie COUTUREAU et Mme BERTHINEAU, Directrice du Groupement Départemental Postal. Il a été suggéré l'idée que La Ville de Niort pourrait peut être employer une personne pour maintenir l'ouverture (à étudier).

### **MOUCHERIE**

13/ Lotissement de la Moucherie : autorité de l'Etat (site classé Marais Mouillé Poitevin). Pas de dossier actuellement consultable par le public, pas d'autorisation du Ministère. Le projet initial pourrait être globalement reconduit : environ 25 parcelles à la vente + opération OPAC (10 maisons ?). Compte tenu des délais d'instruction du dossier, des travaux de viabilisation préalable aux ventes des lots, la commercialisation interviendra au mieux en 2005.

Philippe AUTRET rappelle que M. Gilles FRAPPIER et l'OPAC se sont réunis. Le lotissement de la Moucherie est placé à l'UBAC sur le côté. Il y avait une face cachée qui n'a pas été dévoilée du dossier, en effet l'OPAC et la Ville de Niort souhaitent les sorties du lotissement à l'Adret. Le projet a été voté en préfecture à l'unanimité moins deux voix. La zone des Marais Mouillés est soumise à l'approbation du Ministère mais suite à un remaniement ministériel, le conseil de quartier peut espérer une réponse au 2<sup>ème</sup> semestre 2004. Le rond-point prévu ne sera pas réalisé. Les entrées et sorties de ce lotissement se feront par les axes existants (la rue des petites bouteilles et la rue du Grand Port). Il n'y aura pas d'aménagement paysager spécifique.

14/ Comptage des véhicules : le service voirie n'a pas encore calé les dates du comptage (15 demandes de comptage, un semaine par comptage).

15/ Démarrage et durée des travaux adduction Gaz de Ville : entre le 13 avril et le 2 juillet (cf Info Quartier).

16/ Travaux de voirie, éclairage rue des Boutinets : les travaux sont retardés par le lotissement de la Moucherie. L'éclairage sera pris en compte avec la rénovation de la rue. Le test en sens unique est toujours envisagé au 2<sup>ème</sup> semestre 2004, mais il faut prendre en considération le manque de deux dessinateurs sur quatre au service voirie.

17/ Concertation – Réunions Publiques : en fonction de l'avancée du dossier.

18/ Finitions, mise en sécurité du Pont Rouge : des barrières ont été installées, depuis fin 2003, le service voirie considère que la sécurité est assurée. Le conseil de quartier juge le problème de sécurité non résolu, il faut réfléchir globalement au pont lui-même et à ses abords.

## **SEVREAU**

19/ Programmation des travaux réseaux et réfection voirie : travaux d'assainissement ainsi qu'un ouvrage sur la Sèvre sont prévus en automne 2004. Le programme 2004 d'aménagements portant sur la Sèvre Niortaise prévoit notamment la réalisation d'un ouvrage de décharge à Sevreau, juxtaposé au pont de la route de Magné. Le terrain nécessaire est en cours d'acquisition auprès du riverain concerné qui fait partie des bénéficiaires des travaux et qui est tout à fait d'accord. Le projet est en cours de mise au point. Il reste à caler le timing de réalisation, en minimisant la gêne pendant les travaux (il faudra « couper » la route de Magné pendant un certain temps). Les déviations seront compliquées à mettre en place et dureront de deux mois 1/2 à trois mois.

20/ Suppression du Barrage en bois sur la Sèvre : le barrage en bois est situé sur le domaine public fluvial, sous la responsabilité de l'Etat sur la limite communale entre Magné et Bessines. Il ne relève pas de la compétence de la Ville de Niort. En revanche, sur le plan technique, cet ouvrage est très utile au maintien des niveaux dans les marais de Bessines (qui concernent en partie les territoires de la Ville de Niort) et il ne faut pas le supprimer. Il faudrait simplement manœuvrer conformément à sa destination, et pour cela peut être, le moderniser, l'automatiser. Les interlocuteurs potentiels sont l'Etat, la DDE, Magné, Bessines et Niort (ou mieux la CAN fédérant les communes) et peut-être les structures de la pêche, le parc interrégional ...

## **LEVEE DE SEVREAU**

21/ Aménagement Av. de la Levée de Sevreau : inscrit au budget 2004.

22/ Concertation riverains – Réunions Publiques : les dates dépendent de l'avancée du dossier.

23/ Etude technique du projet : (plan confié à Philippe AUTRET qui doit le remettre à Jean-Baptiste ROUSSEAU). Des relevés topographiques sont en cours.

24/ Réfection des Chemins de la Clie et des Scellés : chemin des Scellés (FAIT). Chemin de la Clie, prévu en régie, (pas de date arrêtée).

## **ROUSSILLE TIFFARDIERE**

27/ Tables de pique-nique fiche n°40 : ce lieu est très fréquenté par les niortais, ce qui justifie la demande.

28/ Remise en place de la passerelle de la Roussille : ressort de la compétence du Conseil Général.

29/ Finitions des travaux sur le Chemin de Torfou : FAIT. Fermeture de l'accès aux chemins est en cours de négociation avec les propriétaires.

30/ Entretien et réfection des ponts sur la berge de la Sèvre : la voirie assure l'entretien régulier des ponts. L'entretien de la passerelle du Moulin de la Tiffardière sera réalisé fin 2004. Les deux autres ponts seront pris en compte dans le cadre de la Coulée Verte.

32/ Aménagements du Port Lateau et des Bateaux à chaînes : Jean-Baptiste ROUSSEAU a fourni un dossier complet à Nicole GRAVAT. Ces bateaux sont très utilisés par les promeneurs. Le parc naturel possède des modèles. Le conseil de quartier souhaite avoir une estimation du projet.

33/ Avancement du dossier Coulée Verte : réalisation des travaux envisagée pour 2005/2006.

34-35/ Dossier toujours en cours. Une rencontre est en programmation avec le Directeur de l'IED, la CAN et Annie COUTUREAU.

36/ Eclairage public et trottoirs sur la rue de la Tiffardière : trottoirs refaits il y a trois ou quatre ans, le service voirie considère l'éclairage correct.

## **ECOLE AGRIPPA D'AUBIGNE**

40/ Tracé des lignes terrains de sport : La cour ne pourra être terminée qu'après les changements de poteaux de but. Il est demandé au conseil de quartier de prendre en charge

le déplacement des poteaux pour 4 000 euros.

41/ Salle des Maîtres : les travaux ne sont pas terminés. Ils seront repris après les vacances de Pâques, en principe (travaux faits en régie).

#### **AUTRES DOSSIERS**

44/ Salle des fêtes : étude en cours, quatre hypothèses :

- reprise de l'existant avec mise au norme de sécurité,
- extension de la salle actuelle,
- en face de l'IED,
- à l'ASPTT.

Etude obligatoire afin de retenir le meilleur projet rapport qualité/prix (utilisation de l'argent public).

45/ Devenir de l'ASPTT : le service urbanisme n'a pas encore l'information.

46/ Projet de construction de la buvette du stade : les négociations entre la Ville et la CAN sur les transferts d'équipements sont encore en cours. Pas de projet sans décision.

47/ Négociation avec la MCPT, réajustement des parts de budget : Voir courrier du conseil de quartier, réponse de la MCPT. Une démarche de rapprochement des réseaux MCPT, MCC est en cours et doit aboutir en juillet 2004. Le conseil de quartier peut demander l'intervention d'une personne ressource pour expliquer les évolutions à venir.

48/ Bibliobus : M. SURGET attend l'arrêté de stationnement du bus. Sa première permanence serait prévue pour le mardi 11 mai, de 15h30 à 17h30. Un Info Quartier sera établi dès que la date de passage sera connue, et que l'arrêté de stationnement paraîtra.

50/ Réactivation de la Ligne SNCF Fontenay Le Comte/Niort : il est envisagé d'effectuer 14 allers et 14 retours par jour à l'aide de deux rames automoteur X73500. Cette solution nécessite l'aménagement d'aires de croisement pour assurer les trajets. Coût de l'opération 12 millions d'euros. Les Collectivités Locales auront à financer 6 millions d'euros. L'ensemble des collectivités régionales, départementales et locales se sont déclarées favorables à la poursuite du projet et prêtes à contribuer aux dépenses d'investissement selon une clé de répartition qui reste à définir. Les éléments définitifs de l'étude seront communiqués dans les mois qui suivent afin d'engager les démarches pour assurer le financement au niveau de l'Europe, de l'Etat et des Collectivités Locales.

Note de service explicative remis à chaque conseillers du conseil de quartier.

51/ Avancement du dossier « station d'épuration » : appel d'offre en cours.

52/ Avancement du dossier « incinérateur » : aucune décision pour le moment. Les discussions sur ce projet se poursuivent au sein de la CAN.

**Objet : Commission Communication (participation de Robin DEGREMONT, coordinateur de l'information de proximité).**

#### **Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau**

Son rôle : coordination de la communication des conseils de quartiers. Elaboration d'une lettre d'information des conseils de quartiers sera diffusée en 1 000 exemplaires, trois à quatre fois par an. Ce journal intitulé « Couleurs Quartiers » consacra une page ½ sur les projets que les conseils souhaitent communiquer. Un Comité Editorial inter-quartier sera créé et composé d'un membre de chaque conseil de quartier. Ces neuf interlocuteurs se réuniront avec le service trois ou quatre fois dans l'année, avant chaque parution de « Couleurs Quartiers ». Robin DEGREMONT fait appel à un volontaire. Pas de volontaire ce soir. Il contactera les personnes absentes. Contact : 05.49.78.79.65. ou robin.degremont@mairie-niort.fr

**Objet : Commission Plan Local d'Urbanisme.**

**Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau**

La commission PLU s'est réunie le 16 avril 2004, le relevé de conclusion a été transmis à Marielle GOLFIER du service urbanisme.

Annie COUTUREAU remercie les membres de la commission qui ont réalisé un travail très riche et fort intéressant. Le retour de ce relevé de conclusion se fera fin mai.

**Objet : Inscriptions au budget du quartier.****Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau**ECLAIRAGE ARRIERE DE LA SALLE DES FETES

Le conseil de quartier vote l'éclairage pour un montant de 7 500 €.

BATEAUX A CHAINES

Le conseil de quartier souhaite connaître le coût d'un bateau, et le délai de faisabilité.

PROPOSITION DE PRISE EN CHARGE DES 4 000 € POUR REMPLACER LES BUTS DE LA COUR DE L'ECOLE D'AGRIPPA D'AUBIGNE

Voté lors de ce conseil de quartier.

**Objet : Questions diverses.****Réponse Mairie/proposition Conseil/Bureau**

Annie COUTUREAU demande à Philippe AUTRET la signification et la durée de sa mise en réserve.

Philippe AUTRET : nous avons eu dans notre travail une grande complicité et convivialité avec Annie COUTUREAU. Je lui faisais passer tous les documents que je pouvais avoir en ma possession mais je n'ai jamais eu de retour. Dans l'attente de réponses, de communication et de prises de contact qui ne viennent pas, je ne peux pas parler d'un travail constructif. J'ai énormément de choses à communiquer et à faire partager pour faire avancer le travail en commun que font les commissions et la restitution de l'information que je fais auprès de mes collègues conseillers. Tout ce que j'ai fait est resté lettre morte. Nous n'avons pas la chance d'avoir un élu qui réside sur le quartier. Il me paraît important que l'élu qui a en charge la délégation de ce quartier habite le quartier, j'ai conscience que cela est une difficulté mais qui nécessite un investissement personnel. Je reviendrais à la présidence lorsque nous pourrons repartir sur des bases de travail. Je le souhaite pour notre quartier car nous avons des sujets importants de mises en sécurité qui ne méritent pas d'être traités une demi journée par semaine.

Annie COUTUREAU : je m'inscris en faux sur tous les propos que vous venez d'énoncer. J'ai des réponses pour chaque accusation, mais l'heure avancée me conduit à clore la séance.

**PROCHAINES REUNIONS****BUREAU**

Mardi 11 mai - 20h30 – MCSP de Saint-Liguair.

**CONSEIL**

Mardi 8 juin – 20h30 – Salle des fêtes de Saint-Liguair.